

- La mise en œuvre du béton dosé à 300 kg/m<sup>3</sup> et le coulage des caniveaux;
  - toutes sujétions.
- Ce prix s'applique au mètre linéaire (ml), mesuré par métré contradictoire.

**REPUBLIQUE DU  
CAMEROUN**  
**Paix-Travail-Patrie**

**REGION DE L'EST**

**DEPARTEMENT DU HAUT-  
NYONG**

**COMMUNE DE  
DOUMAINTANG**

**COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES**



**REPUBLIC OF CAMEROON**  
**Peace-Work-Fatherland**

**EAST REGION**

**UPPER-NYONG DIVISION**

**DOUMAINTANG COUNCIL**

**INTERNAL TENDER BOARD  
COMMITTEE**

**PIECE N° 7**

**CADRE DU DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

**(pour lot unique)**

**CADRE DU DETAIL ESTIMATIF ET QUANTITATIF**

*(A compléter par le soumissionnaire)*

**TITRE IV – DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

**PROJET DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS SOCIAUX 02T3 ; 02T2 ; UN PUITS SOLAIRE AVEC  
CHATEAU DANS LA COMMUNE DE DOUMAINTANG**

**DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)**

DESIGNATION	UNITE	Quantité	Prix unitaire	TOTAL (FCFA)
<b>LOT 100. INSTALLATION DU CHANTIER TERASSEMENT ET EVACUATION DES REPLIS DE TERRE</b>				
Installation de la base vie de chantier	ff	1.00		
Amenés et replis du matériel	ff	1.00		
Implantation de l'ouvrage	ff	1.00		
<b>SOUS-TOTAL</b>				
<b>T 200 TERRASSEMENT</b>				
Fouilles en trou par semelles isolées	m <sup>3</sup>	6		
Fouilles en rigoles pour murs de fondation	m <sup>3</sup>	160		
Déblais propre reconduit en remblais compacté	m <sup>3</sup>	60		
Remblais compacté au droit des fondations et sous dallage avec bonne terre d'emprunt	m <sup>3</sup>	105		
<b>SOUS-TOTAL</b>				
<b>LOT 300. TRAVAUX DE BETON ARME ET FONDATION</b>				
<b>FONDATIONS</b>				
Béton de propreté dosé à 150kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	7		
BA dosé à 350 kg/m <sup>3</sup> pour semelles isolées	m <sup>3</sup>	3		
BA pour amorce poteau dosé à 350 kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	3		
BA pour longrine dosé à 350 kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	6		
Film polyane de 200 micron	m <sup>2</sup>	607		
BA pour dallage sur sol dosé à 250 kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	52		
<b>ELEVATION</b>				
BA pour chainage haut dosé 350 kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	6		
BA pour poteaux dosé 350 kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	2.53		
<b>SOUS-TOTAL</b>				
<b>LOT 400. TRAVAUX DE MACONNERIE</b>				
<b>MACONNERIE-FONDATION</b>				
Maçonnerie en agglo se 20×20×40 bourrés pour mur de soubassement y compris toutes sujétions	m <sup>2</sup>	200		
Enduit hydrofuge sur mur en fondation en parpaings bourrés de 20 cm (2 faces)	m <sup>2</sup>	200		
<b>SOUS-TOTAL</b>				
<b>MACONNERIE-ELEVATION</b>				
Mur en agglo creux de 15×20×40	m <sup>2</sup>	700		
Enduit d'épaisseur 1.5cm	m <sup>2</sup>	450		
<b>SOUS-TOTAL</b>				
<b>LOT 500 REVETEMENT-PEINTURE-FAUX PLAFOND</b>				

Carreaux grès cérame mat au sol du séjour y compris plinthes	m <sup>2</sup>	146		
Chape lisse au sol chambres ; couloir ; cuisine et véranda	m <sup>2</sup>	175		
Faïence aux murs des toilettes	m <sup>2</sup>	65		
Carreaux pour sol des toilettes	m <sup>2</sup>	11		
Fournitures et applications peinture sur murs intérieur(pantex 800) et extérieurs (pantex 1300)	m <sup>2</sup>	1533		
Peinture pantex 800 sous faux plafond	m <sup>2</sup>	1 597		

**SOUS-TOTAL**

**LOT 600 ETANCHEITE ET ISOLATION**

Moignons d'étanchéité polyuréthane pour descentes d'eaux pluviales horizontal ou vertical	U	1.00		
Descente EP en PVC de 125 y/C fixations	ml	48		
Crapaudine en acier galvanisé ou aluminium	U	1.00		
	<b>SOUS-TOTAL</b>			

**LOT 700 MENUISERIE-ALUMINUM-METALLIQUE-BOIS**

Fourniture et pose de porte en bois 130×210 mm y compris toutes sujétions	m <sup>2</sup>	16		
Fourniture et pose de porte en bois 100×210 mm y compris toutes sujétions	m <sup>2</sup>	12		
Fourniture et pose de porte en bois 90×210 mm y compris toutes sujétions	m <sup>2</sup>	6		
Fourniture et pose de fenêtre en bois 120×110 mm y compris toutes sujétions	m <sup>2</sup>	26		
Fourniture et pose de fenêtre en bois 90×110 mm y compris toutes sujétions	m <sup>2</sup>	6		

**SOUS-TOTAL**

**LOT 800 CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFONDS**

Bois de charpente y compris toute sujexion	m <sup>2</sup>	100		
Couverture en tôle bac pré laqué 6/10° y/c toutes sujétions	m <sup>2</sup>	700		
Faux plafond en contreplaqué	m <sup>2</sup>	500		

**SOUS-TOTAL**

**LOT 900 PLOMBERIE-SANITAIRE**

Fosse et puisard + regard de visite y compris toute sujexion	ens	1		
Tuyau PVC et pression et accessoire pour alimentation et évacuation y compris toutes sujexion	ens	1		
Accessoires plomberie (robinet ; douche ; wc...etc)	ens	1		
Fournitures et pose WC à l'anglaise complet avec chasse haute	U	8		
Lavabo piédestal complet blanc y compris toutes sujétions de fourniture et de pose	U	8		
Porte papier hygiénique en INOX	U	8		
Porte serviette à deux branches chrome fixe	U	8		
Evier de cuisine en inox y compris toutes sujétions	U	8		

**SOUS-TOTAL**

**LOT 1000 ELECTRICITE**

Tuyauterie-fileterie y compris toutes sujétions	ens	1.00		
Luminaire et appareillage accessoire y compris toutes sujétions ( prise ;interrupteur...etc)	ens	1.00		
Disjoncteur et accessoires y compris toutes sujétions	ens	1.00		
<b>SOUS-TOTAL</b>				
<b>LOT 1100 VRD</b>				
Rigoles y compris toutes sujétions	ml	270		
<b>SOUS-TOTAL</b>				
<b>LOT 1200 ALIMENTATION EN EAU</b>				
FORAGE SOLAIRE ET CHATEAU	Ensemble	1		
<b>SOUS-TOTAL</b>				
<b>TOTAL HTC(FCFA)</b>	<b>70 695 000</b>			
<b>TVA (19.25%)</b>	<b>17 325 000</b>			
<b>IR(2.2%)</b>	<b>1 980 000</b>			
<b>TOTAL TTC(FCFA)</b>	<b>90 000 000</b>			

**REPUBLIQUE DU  
CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie**

**REGION DE L'EST**

**DEPARTEMENT DU HAUT-  
NYONG**

**COMMUNE DE  
DOUMAINTANG**

**COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES**



**REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland**

**EAST REGION**

**UPPER-NYONG DIVISION**

**DOUMAINTANGCOUNCIL**

**INTERNAL TENDER BOARD  
COMMITTEE**

**PIECE 8**  
**CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX**

1- Dans son sous détail des prix, le soumissionnaire exposera toutes les étapes d'établissement d'un prix de vente. Le sous détail des prix constitue un élément d'appréciation de la qualité du prix proposé. Les sous détails devront comporter les éléments suivants :

- a- Détail du coefficient de vente suivant le modèle présenté après la présente note ;
- b- Coût en prix secs des fournitures ;
- c- Coût de la main d'œuvre locale et expatriée ;
- d- Pour chaque prix du bordereau, une fiche issue des points 1, 2, 3 et 4 susvisés, indiquant les rendements conduisant aux prix unitaires ;
- e- Le sous détail des impôts et taxes.

2-Cadre de présentation du coefficient de vente, encore appelé coefficients des frais généraux.

A. Frais généraux de chantier

- Etudes	_____
- .....	_____
- .....	_____
Total	C1

A. Frais généraux de siège

- Frais de siège	_____
- Frais financiers	_____
- .....	_____
- Aléas et bénéfice	_____
Total	C2

Coefficient de vente  $k = 100/(100-C)$  avec  $C = C1+C2$

### CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX

Désignation :				
N° Prix	Rendement journalier	Quantité totale	Unité	Durée activité(j)
<b>Main d'œuvre</b>	CATEGORIE	Salaire journalier	jours facturés	Montant
<b>Total A</b>				
<b>Matériel et engins</b>	TYPE	Taux journalier	jours facturés	Montant
<b>Total B</b>				
<b>Frais</b>	TYPE	Prix Unitaire	Consommation	Montant

	<b>Total C</b>	
<b>D</b>	<b>TOTAL COUTS DIRECTS</b>	<b>A+B+C</b>
<b>E</b>	<b>Frais Généraux de Chantier</b>	<b>%D</b>
<b>F</b>	<b>Frais Généraux de Siège</b>	<b>%D</b>
<b>G</b>	<b>COUT DE REVIENT</b>	<b>D+E+F</b>
<b>H</b>	<b>Risques + Bénéfices</b>	<b>%G</b>
<b>P</b>	<b>PRIX DE VENTE</b>	
<b>P</b>	<b>TOTAL HORS TAXE</b>	<b>G+H</b>
<b>V</b>	<b>PRIX DE VENTE</b>	
<b>V</b>	<b>UNITAIRE HORS TAXE</b>	<b>P/Qté</b>

**REPUBLIQUE DU  
CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie**

**REGION DE L'EST**

**DEPARTEMENT DU HAUT-  
NYONG**

**COMMUNE DE  
DOUMAINTANG**

**COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES**



*Ensemble pour un Doumaintang Emergent.*

**REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace—Work—Fatherland**

**EAST REGION**

**UPPER-NYONG DIVISION**

**DOUMAINTANGCOUNCIL**

**INTERNAL TENDER BOARD  
COMMITTEE**

**PIECE N° 9  
MODELE DE MARCHE  
(LOT 1 ET LOT 2)**

**REPUBLIQUE DU  
CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie**

**REGION DE L'EST**

**DEPARTEMENT DU HAUT-  
NYONG**

**COMMUNE DE  
DOUMAINTANG**

**COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES**



*Ensemble pour un Doumaintang Emergent.*

**REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland**

**EAST REGION**

**UPPER-NYONG DIVISION**

**DOUMAINTANG COUNCIL**

**INTERNAL TENDER BOARD  
COMMITTEE**

MARCHE N° \_\_\_\_\_ /M/C-DMTG/CIPM/2022

Passé après AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° \_\_\_\_\_ /AONO/C-DMTG/CIPM/2022 DU \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /2022

- Béton armé à 350kg/m<sup>3</sup> pour les poutres, les linteaux et les chaînages ;
- Béton armé dosé à 400kg/m<sup>3</sup> pour escaliers et dalles.

#### 2.3.7.3. Maçonnerie et enduits

- Murs de fondations en agglos pleins de 20 x 20 x 40cm ;
- Murs en agglos creux de 15 x 20 x 40cm en élévation ;
- Enduits au mortier de ciment sur murs en agglos et sur ouvrages (2 couches minimum) ;
- Chape ciment pour support revêtement carreaux ;
- Chape ciment lissée pour sol et raccords ;
- Socle en béton pour escalier ;
- Adjuvant : l'étanchéité des mortiers, béton armé ou non sera assurée par l'incorporation d'adjuvant tel que le SIKALITE ou le SIKA FLUIDE ou le bitume.

## CHAPITRE 3 : CHARPENTE ET COUVERTURE

### 3.1. Provenance et qualité des fournitures

#### 3.1.1. le bois à employer

Tous les bois employés seront des bois durs du pays, de droit fil sans aubier, ni nœud, gerce, nourriture de tout insecte ou autres défauts.

Ils seront sciés de vice arrêté. La pente général du fil admis sur une face ne dépassera pas 7% au maximum et ne pourra excéder localement 10%.

Ils seront avant assemblage imprégnés par trempage avec un produit présentant une efficacité fongicide reconnue et de longue durée agissant sur tous les parasites, qui devra être soumis préalablement à l'agrément du Chef de Service du Marché.

De plus pour éviter toutes dégradations, ils seront convenablement protégés pendant la durée des travaux.

#### 3.1.2. Contrôles

Les contrôles et recettes seront effectués par le Chef de Service du Marché.

Ces contrôles porteront sur l'usinage et les soudures.

Les dépôts préalables des échantillons de peinture dans leur conditionnement seront effectués par le Co- Contractant et déposés dans un lieu choisi par le Chef de Service du Marché pour permettre le contrôle de la livraison.

Il sera effectué à chaque livraison à la demande du Chef de Service du Marché des essais d'identification et de conformité qu'en présence du représentant du Chef de Service du Marché.

Le Chef de Service du Marché pourra exiger un contrôle en laboratoire par produit, aux frais du Contractant. Si un des contrôles s'avérait négatif, les nouveaux contrôles à la charge du Contractant du présent lot ne pourraient être exigés.

#### 3.1.3. Plafonnage

Plafonnage en contre-plaquée de 5mm, compris solivage en bois dur 4 x 4 traités au xylophène – y compris matériaux isolants et toutes sujétions.

Désignation : Suivant indications des plans et détails.

## CHAPITRE 4 : REVETEMENTS SOLS/MURS

### 4.1. Echantillons, marques, modèles

Dans un délai de trois semaines, à compter de l'Ordre de service notifiant le début des travaux, l'Entrepreneur sera tenu de soumettre au maître d'ouvrage la liste complète des marques et modèles qu'il envisage de mettre en œuvre, ainsi que les échantillons y correspondant.

Ces matériaux et matériels devront être de performance au moins égale à celle imposée dans le devis descriptif.

Le Chef de Service du Marché se réserve le droit d'imposer les marques et modèles donnés en référence.

### 4.2. Interventions

Les travaux pourront être exécutés en plusieurs interventions.

Le Contractant devra prévoir ses commandes suffisamment à l'avance pour l'avancement normal du chantier, sous peine de pénalités.

### 4.3. Coordination

#### 4.4.1. Coordination avec les autres lots

Une coordination devra être établie avec les corps d'état intéressés, tels que :

- Menuiserie intérieure et extérieure ;
- Serrurerie ;
- Plomberie, sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Que les travaux de ces différents corps d'état soient exécutés dans leur ordre normal et sans gêne ;
- Que tous les fourreaux soient mis en place
- Qu'aucun dégât ne soit occasionné aux revêtements, après leur pose.

### 4.5. Prescriptions relatives aux travaux

#### 4.5.1 Niveau des parois en attente

Il appartient au Contractant de vérifier en accord avec les autres corps d'état concernés dont il sollicitera en temps utile la collaboration, que l'épaisseur des réservations prévues est suffisante pour la parfaite exécution des types de revêtement des sols et des murs.

De la même façon, les réservations étant des maxima, toute réclamation ultérieure pour « surépaisseur » ne pourra être retenue.

#### 4.5.2. Niveau fini

Les niveaux des sols devront être respectés, quel que soit le revêtement. Tout décalage entraînera la démolition et la réfection du revêtement aux frais de l'entreprise.

#### 4.5.3. Trous et raccords

Le Contractant exécutera à ses frais, dans les revêtements, tous les percements et raccords nécessaires aux besoins des différents corps d'état.

Les différents corps d'état devront, en temps utile, indiquer l'emplacement des trous ou réservations, afin que l'Entrepreneur puisse en tenir compte.

#### 4.5.4.- Siphons de sols

L'attention du Contractant est attirée sur le fait que l'installation des siphons de sols fournis par le plombier constitue un travail collectif et entraîne une part égale de responsabilité.

En conséquence, toute installation défectueuse, dans laquelle notamment, les liquides stagneraient ou se répandraient hors des points d'écoulement serait refusée et refaite aux frais communs.

#### 4.5.5. Protection et nettoyage

Le Contractant devra assurer la protection de ses ouvrages durant l'exécution des travaux.

Il lui appartient d'interdire l'accès des pièces jusqu'au séchage complet.

Il assurera l'enlèvement des gravats et tous nettoyages particuliers à chaque revêtement, de façon à les livrer sans tâche et rigoureusement propre.

#### 4.5.6. Qualité des ouvrages

Le Contractant prendra toutes dispositions pour éviter les désordres que pourraient apporter à ses ouvrages, les effets de dilatation de la construction.

### 4.6. Définition des ouvrages

#### 4.6.1. Etendue des prestations

Le Contractant aura à sa charge non seulement la pose et fourniture des revêtements prévus, mais également :

- Tous les travaux préparatoires
- L'exécution de la chape support des revêtements
- Le nettoyage parfait.

#### 4.6.2. Façons diverses

Les surfaces à revêtir comprennent tous les ébrasements et seuils.

Les pentes légères seront données partout où il y aura nécessité. Vers les siphons de sols, les pentes seront au minimum de 0,7cm/m.

### 4.7. Matériaux

#### 4.7.1. Carrelage

Mise en œuvre traditionnelle par scellement au mortier de pose dosé à 250 kg/m<sup>3</sup> de sable et par collage :

- Nettoyage préalable du support et humidification ;
- Pose à joints réguliers ;
- Jointement au mortier de ciment dosé à 800kg/m<sup>3</sup> de sable très fin pour sols, jointement au ciment colle pour murs ;
- Nettoyage au chiffon sec et à la sciure fine de bois blanc ;
- Protection de carrelage par couche de sciure où sable sec peu siliceux.

#### 4.8. Description des ouvrages

##### 4.8.1. Sols

###### a- Chapes

Conformes au lot « Gros œuvre », chapes rapportées après mise à niveau et parfaitement dressées et bouchardées avec incorporation du durcissement type CHAPDUR.

###### b- Carrelage

Le classement doit être garanti par une inscription portée sur l'emballage. Les carreaux devront être de premier choix :

- Carreaux grés cérame au choix du maître d'œuvre ;
- Coloris : au choix du maître d'œuvre ;
- Position : sols des toilettes.

#### 4.8.2. Revêtements verticaux intérieurs

##### a- Carrelage

Carrelage sur murs des toilettes : carreaux faïence 15 x 15.

#### RESUME DES TRAVAUX

##### a- Revêtement sols

Revêtement de sols en carreaux grès cérame 5 x 5 (ou variante) y compris chape de support, sur l'ensemble de tous les sanitaires.

##### b- Revêtement sols

Revêtement des murs en faïence de 15 x 15 sur une hauteur de 2.20m pour tous les sanitaires.

### CHAPITRE 5 : MENUISERIE BOIS ET ALU ET METALLIQUE

#### 5.1. Documents

Les travaux devront correspondre aux normes suivantes :

- Norme Française AFNOR ;
- Documents techniques Unifiés (DTU) du CSTB ;
- Lois, décrets et règlements administratifs en vigueur.

#### 5.2. Plans d'exécution

A fournir dans un délai de six semaines

- Les plans de détail des ouvrages, précisant les réservations, les détails, l'assemblage etc.
- Pour les ouvrages assurant des efforts particuliers, les notes de calculs exécutées par un ingénieur spécialisé ;
- La liste complète des marques et modèles, ainsi que les échantillons s'y rapportant.

#### 5.3. Intervention

La livraison et la pose des ouvrages se feront en plusieurs interventions. Le menuisier devra fournir et poser ses ouvrages sur ordre de l'Entrepreneur général au fur et à mesure que celui-ci (ou le Chef de Service du Marché) les lui demandera.

#### 5.4. Coordination

##### a- Trous Scellement

L'ensemble des trous, scellement et raccords nécessaires à la pose des ouvrages est à la charge de l'entreprise. Le menuisier devra donc, fournir à l'Entrepreneur ses plans de réservation.

##### b- Implantation et côtes

Bien qu'à la charge de l'entreprise, le menuisier est rigoureusement tenu de vérifier les implantations. Faute de signaler à temps les non-concordances, la dépose et la repose des travaux de menuiserie seront à sa charge.

Le Contractant devra vérifier les niveaux portés et assurés lors de la pose des huisseries, des réserves de sol.

#### 5.5. Prescriptions techniques

##### 5.5.1. Qualité des bois

Le Contractant sera responsable des défauts et de la dessiccation des bois. Il ne sera pas toléré de bois bleutés.

Le bois sera de première qualité de fente, nœuds noirs, nœuds vicieux, poches de résines, cœur découvert, roulure en écorce, etc. Il sera toléré de légères gerces superficielles de séchage.

Les panneaux de contreplaqué auront leur face d'un seul placage sain, de fil droit, bien déroulé, sans défaut appréciable, sans pastille, bouche nœud, ni fente réparée.

#### 5.5.2. Traitement des bois

Les bois seront imprégnés à l'aide d'un produit présentant toute garantie d'efficacité fongicide et insecticide de longue durée.

Ce produit sera fluide, inflammable et insoluble dans l'eau, chimiquement stable, o corrosif et sans action sur la fibre de bois, la maçonnerie, le béton, les métaux.

L'application sera exécutée sur toutes les faces du bois avant assemblage et retouches nécessaires.

#### 5.5.3. Impression des bois à peindre

Impression à l'huile avant approvisionnement ou, au plus tard à l'arrivée au chantier, indépendamment des travaux de peinture ultérieurs.

Le Contractant ne devra poser aucun élément sur les enduits, sans que la contre face n'ait été imprégné.

Cette impression est à la charge du présent poste.

#### 5.5.4. Travail du Bois

Les bois seront travaillés avec le plus grand soin. Les profils et assemblages seront exécutés avec toute la perfection possible.

#### 5.5.5. Serrurerie

Autant que possible, les serrures des portes quelles qu'elles soient devront être sélectionnées dans le catalogue d'un seul fabricant.

#### 5.5.6. Vitrerie

Toute la vitrerie intérieure sera posée avec parcloses ou châssis NACO. Les feuilles devront toujours être suffisantes, compte tenu des vers et des parcloses.

### 5.6. Mise en œuvre et protection

Le menuisier devra effectuer la parfaite mise en place et calage robuste de ses ouvrages.

Le maçon suivra le menuisier et exécutera les scellements. Toutes les cales et étrésillons provisoires seront placés par le menuisier, pour éviter tout déplacement du fait des travaux de maçonnerie.

Pendant l'exécution des travaux, le menuisier devra réaliser toutes protections sur les huisseries sur toute la hauteur, aux arrêts etc. Les épaufrures ou éclats qui apparaîtraient seront aux frais du menuisier.

#### 5.7.- Quincaillerie et accessoires

La quincaillerie sera constituée par des matériaux compatibles avec ceux du châssis. Elle sera toujours de première qualité.

Le Contractant présentera les échantillons qui devront après agrément, rester sur le chantier.

Tous les articles de quincaillerie seront mis en place avec le plus grand soin. Les entailles auront les dimensions des ferrures pour que celles-ci affleurent exactement le bois. Les vis de fixation seront ajoutées et en rapport avec l'importance des objets.

## RESUME DES TRAVAUX

### a- Portes pleines

Fourniture et pose des portes pleines en panneau décoratif – ensemble monté sur cadre bois et peint (au lot peinture) compris serrure de sûreté et paumelles.

Type : 0,70 x 2,20 ; 0,90 x 2,20 ; 1,20 ; 1,50 x 2,20 ; 2,00 x 2,20

#### b- Cadres en bois pour fenêtres

Fourniture et pose de cadre en bois dur, pour châssis naco y compris toutes sujétions de la mise en œuvre, la fixation dans la maçonnerie, traité au xylophène ou produit similaire, ensemble peint (prévu au lot peinture).

### CHAPITRE 6 : MENUISERIE ALU ET METALLIQUE

#### 6.1. Documents

L'Entrepreneur devra se conformer :

- Aux DTU. Etablis par le CSTB ;
- Aux normes françaises AFNOR ;
- Aux lois, décrets et règlements en vigueur.

#### 6.2. Réservations

Dans un délai de 3 semaines à compter de la date de l'Ordre de service de commencer les travaux, l'Entrepreneur devra remettre des plans détaillés et côtés précisant l'emplacement et les dimensions de tous les trous et réservations.

#### 6.3. Plans d'exécution

Dans un délai de 6 semaines, l'Entrepreneur devra fournir au Chef de Service du Marché pour approbation et après avis du maître d'œuvre et de l'ingénieur du marché tous les plans détaillés, ainsi que les notes de calcul des ouvrages dont il aura la charge, avec la liste et échantillons des marques pour agrément.

#### 6.4. Interventions

Le Contractant exécutera les travaux en plusieurs interventions.

#### 6.5. Coordination

Le Contractant sera tenu à exécuter ses ouvrages en coordination avec les autres corps d'état et de leur fournir toutes les indications nécessaires.

#### 6.6. Qualité des ouvrages

##### 6.6.1. Nature des OUVRAGES

Tous les travaux de serrurerie seront exécutés en fer métallique, en tôle ou en tube, selon les spécifications du descriptif.

Les accessoires seront poinçonnés « NF SNFQ » ou similaire.

#### 6.7. Protection des ouvrages

Le Contractant devra appliquer une couche de plomb, sur toutes les parties qui se trouveront cachées, après montage.

Avant la pose sur tout ouvrage, l'impression de peinture antirouille de première qualité est obligatoire.

Cette impression sera appliquée après dégraissage, brossage énergique et décalaminage.

#### 6.8. Montage provisoire

Le Contractant devra relever les mesures de chaque ouvrage avec repérage. En cas de non observation, l'Entrepreneur se verrait refuser les ouvrages qui ne seraient pas exécutés conformément aux mesures de leurs emplacements.

## **6.9. Mise en œuvre**

Tous les ouvrages métalliques seront exécutés avec le plus grand soin :

- Les assemblages seront exécutés selon les normes avec goujons et vis fraîche. En cas de soudures, celles-ci ne présenteront aucun défaut et seront parfaitement regréées. Les vis pour les parties démontables devront affleurer les pièces ;
- Pour la mise en place des ouvrages, l'Entrepreneur devra effectuer un calage parfait et robuste dans l'attente des scellements.

## **6.10. Serrures et quincaillerie**

Les serrures seront sélectionnées dans le même catalogue que celui des travaux de « menuiserie bois » et selon les mêmes normes.

Chaque type de serrure, ainsi que les accessoires de quincaillerie, devront être acceptés par le maître d'œuvre.

## **6.11. Prescriptions spéciales**

Tous les ouvrages posés extérieurement sur parties verticales devront avoir tous les éléments, tels que bavettes, renvois d'eau, etc. assurant leur parfaite étanchéité.

Les assemblages ne devront pas permettre les infiltrations et le séjour de l'eau entre les profilés assemblés.

## **6.12. Huisseries**

Toutes les huisseries et contre bâts comporteront autant de pattes de scellement que nécessaires.

Le Contractant sera tenu d'assurer les lumières nécessaires à la mise en place des câbles, selon indication de l'électricien.

## **6.13. Description des ouvrages**

### **6.13.1. Grille de Protection**

Grille de protection métallique

- Barreaudage tous les 5cm, cadre en cornière scellée dans les parois.
- Dimensions : selon côte sur plan de délais
- Position : fenêtre sur châssis Naco.

## **RESUME DES TRAVAUX**

### **a- CHASSIS NACO**

Fournitures et pose des châssis aluminium dans encadrements boivent (menuiserie bois)

Dimensions : 0,70 x 1,60 et 0,80 x 1,20 vitrage en lames de verre clair 4mm (vitrerie)

### **b- Grilles de protection**

**NOTA :** Il est recommandé de tenir compte des débordements de la grille vis-à-vis de la fenêtre.

Fourniture et pose de grille de protection (peint au poste peinture) par des profilés suivant les plans de détail y compris pattes de scellement soudées et toutes sujétions de pose.

## **CHAPITRE 7 : ELECTRICITE**

### **7.1. Conformité aux normes et règlement**

D'une manière générale, les matériaux mis en œuvre et essais seront conformes à tous les règlements officiels en vigueur un mois avant le dépôt de la soumission.

Le Contractant devra exécuter les travaux suivant les règles de l'art et conformément aux prescriptions, lois, arrêtés ou décrets, ainsi qu'aux normes et prescriptions techniques en vigueur au jour de la soumission et concernant ce type de soumission, à savoir principalement :

- Arrêté 067 POSTEL-INF du 13 janvier 1958 ;
- Décret n° 062.154 du 14 novembre 1962, relatif à la protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques ;
- Normes NFC 15.100 de juin 1976 et additifs de juillet 1977 ;
- Décret n° 5594 du 22 novembre 1955 ;
- Documents techniques unifiées (DTU) établis par le groupe de coordination des textes techniques publiés par le centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.) dans les séries FOI ;
- Normes NPS 32001, sur les signaux d'évacuation d'urgence ;
- Articles MS40 à ME56 de la réglementation concernant la sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public.

Les dispositions prévues dans les divers documents officiels sont supposées être bien connues des installateurs et ne seront pas rappelées dans le présent document.

## **7.2. Matériaux**

Tous les matériaux et appareillages devront être conformes aux normes agréées par l'AES-SONEL.

### **7.3. Description des installations b.t. intérieures**

#### **7.3.1. Tableau lumière**

Chaque bâtiment sera doté de tableaux lumière qui alimenteront les appareils d'éclairage et les prises du courant simple.

Les tableaux lumière devront être conformes aux normes NFC 15.100 et NFC 20.000 concernant le degré de protection.

Chaque tableau lumière sera équipé conformément aux indications de son schéma de principe.

#### **7.3.2. Tableau force**

Chaque zone du bâtiment sera doté d'un tableau force qui alimentera les appareils et équipements etc. Ce tableau force devra être conforme aux normes NFC 15.100 et 20.000 concernant le degré de protection. Il sera équipé conformément aux indications de son schéma de principe.

#### **7.3.3. Canalisations principales**

Le présent article a pour objet de définir les canalisations électriques destinées à assurer les liaisons entre les compteurs et les tableaux. Ces liaisons seront réalisées en câbles U1000 R02V passé sous conduite ou dans le vide du plafond.

#### **7.3.4. Canalisations secondaires**

Les canalisations secondaires sont celles qui alimentent directement les appareils d'utilisation (appareils d'éclairage, prise de courant et usages divers).

Les canalisations secondaires auront pour origine les bornes de sortie des tableaux électriques et la limite aval se situera au niveau du dernier point accordé, c'est-à-dire au droit de la dernière dérivation alimentant un foyer lumineux, un socle de prise de courant ou un autre appareil.

#### **7.3.5. Equipement Intérieur des Locaux**

Ces équipements comprennent la fourniture et la mise en œuvre complète des installations comprises entre les dérivations (sur boîtier de dérivation) effectuées sur les circuits secondaires et le point d'utilisation ou de commande de celui-ci.

##### **a- Interrupteurs**

Les interrupteurs seront encastrés et présenteront un degré de protection suffisant. Ils seront à fixation à vis et dimensionnés pour 250V-10A.

### **b- Prises de courant**

Les prises de courant seront encastrées. Elles seront dimensionnées pour NEPTURNE LEGRAND ou similaires.

#### **7.3.6. Téléphone**

Fourreautage d'un réseau téléphonique en tuyau plastique avec fil de tirage. Les sorties seront définies par le maître d'ouvrage.

#### **7.3.7. Prise de Terre**

Il sera installé un réseau de terre en fond de fouille constitué d'un feuillard en cuivre d'au moins 39mm<sup>2</sup> de section posé dans la terre sous le béton de propreté ; les liaisons de prise aux conducteurs principaux de protection seront de même section.

A l'extrémité des conducteurs de terre, il sera prévu une barrette de coupure en un endroit accessible permettant de mesurer la prise de terre correspondante. Il sera installé une prise de terre bâtiment.

## **CHAPITRE 8 : PLOMBERIE/SANITAIRE**

### **8.1. Travaux dus par le co-contractant**

Le Contractant doit effectuer d'une manière générale :

- Les dessins et les calculs nécessaires ;
- La fourniture aux autres corps d'état des indications concernant : les trous à réserver, puissance électrique etc.
- Les réseaux de distribution d'eau froide ;
- Les appareils sanitaires complètement équipés ;
- La protection antirouille des canalisations apparentes ou cachées ;
- Les dispositions anti-vibratiles ;
- Les raccordements sur les attentes du maçon ;
- La fourniture et le réglage des fourreaux ;
- Les essais, compris main d'œuvre et appareils nécessaires ;
- La fourniture des plans de récolement ;
- Les notices de fonctionnement et la mise au courant du personnel ;
- Le nettoyage hebdomadaire de son chantier ;
- Les plans d'hygiène et de sécurité.

### **8.2. Base de calculs**

#### **8.2.1. Dimensionnement des réseaux**

##### **a- Débits de base**

Les débits de base à respecter pour l'alimentation des appareils en eau froide et en eau chaude seront les suivants :

- |   |          |
|---|----------|
| • Lavabo  | 0,10 l/S |
| • Poste d'eau   | 0,15 l/S |
| • W.C. à réservoir de chasse  | 0,10 l/S |
| i. Vitesse d'écoulement maximale : 1m/s < v < 1,5m/s                |          |
| ii. Pressions   |          |
| • Pression minimum résiduelle au robinet le plus défavorisé : 1 bar |          |
| • Pression au robinet le plus exposé : 3 bars                       |          |
| iii. Diamètre minimum   |          |
| • Lavabo  | 12/14    |
| • W.C. à réservoir de chasse  | 12/14    |

### **8.2.2. Calcul des eaux usées et eaux vannes**

#### **a- Débits de base des appareils (d'après R.E.E.F.)**

• Lave main	0,40 I/S
• Poste d'eau	0,50 I/S
• W.C. à réservoir de chasse	1,50 I/S
• Siphon de sol	0,80 I/S
• Evier	0,70 I/S

#### **b- Dimensionnement des réseaux**

Les chutes seront calculées d'après les normes NF 41 200 à 204.

Les réseaux horizontaux seront calculés en prenant une simultanéité correspondant au R.E.E.F. 58.

Les vitesses choisies devront être comprises entre 1,00 m/s et 3,00 m/s afin de conserver l'autocurage des tuyauteries.

Le remplissage sera prévu à 7/10è en ce qui concerne les EU et les EV.

#### **c- Diamètre des vidanges (d'après R.E.E.F.)**

• Lave main	40mm
• Lave poste d'eau	40mm
• W.C. à réservoir de chasse	110mm
• Siphon de sol	63mm

### **8.2.3.- Calcul des eaux pluviales**

Les descentes d'eaux pluviales auront pour minimum : 110mm

Les évacuations depuis les descentes jusqu'aux collecteurs VRD seront dimensionnées à partir d'un débit de 0,10 I/s et d'un coefficient de 0,9 pour les parties plantées à celui de la chute qu'elle reprend. Le remplissage des canalisations sera prévu étant entendu qu'une canalisation horizontale sera d'un diamètre au moins égal à 7/10è en ce qui concerne les EP.

La pente minimale d'évacuation sera de 2cm/m.

## **8.3. Installation de plomberie intérieure**

### **8.3.1. Réseau d'Eau froide/Eau chaude**

#### **a- Généralités**

Les divers réseaux d'alimentation seront exécutés avec les matériaux suivants :

- Eau froide : tube galvanisé ou P.V.C. pression
- Raccordement particulier

#### **b- Tube en P.V.C. Pression**

Les canalisations principales et secondaires pourront être réalisées en P.V.C. Pression au cas où l'analyse chimique de l'eau présenterait des résultats inquiétants et qu'on ne jugera pas nécessaire de prévoir un système de traitement d'eau.

Dans tous les cas, la canalisation principale sera en P.V.C. Pression pour les raccordements enterrés et sous dallage.

#### **c- Tube en cuivre et raccords flexibles**

Chaque appareil sera raccordé au réseau d'alimentation P.V.C. Par des tubes en cuivre ou des raccords flexibles.

Les canalisations devront correspondre aux qualités définies par les normes françaises en vigueur au Cameroun.

Les accessoires d'assemblage et de raccordement devront être conformes à la réglementation en vigueur.

#### **d- Accessoires de réseau**

L'ensemble des installations devra se purger naturellement par des appareils et se vidanger en points bas par les robinets de décharge et union de démontage, à la suite d'un anti-bélier sur tête de colonne du type pneumatique et purgeur d'air. Les inaltérables seront gravées (5 x 10cm mini).

### **8.4.- Installation de plomberie intérieure**

#### **a- Généralités**

Tous les appareils sont prévus complètement installés et en ordre de marche y compris les robinetteries, vidange, accessoires et raccords de scellement nécessaires. Ils seront de première qualité, en porcelaine couleur blanche et les robinetteries chromées. La garantie écrite par les fabricants doit être de cinq ans minimum.

Des tampons sont prévus sur tous les appareils pour éviter l'engorgement des siphons et des canalisations pendant le travail.

L'Entrepreneur aura à sa charge, la dépose et la pose des appareils au moment de l'exécution des peintures. L'emplacement et le nombre des appareils sont indiqués sur les plans.

Les appareils et robinetteries sont au choix du maître d'ouvrage.

#### **b- Lave main**

Le lave main sera installé dans les toilettes individuelles. Il aura les caractéristiques suivantes :

- Type « VENEZIA » ou similaire en porcelaine blanche de 500 x 340 ;
- Robinet simple n° 72409-13 ;
- Vidange chaînette ;
- Siphon coulissant n° 78285 0 32 ;
- Fixation murale ;
- Glace – 600 x 400 avec 4 attaches.

#### **c- W.C. à l'Anglaise**

Il aura les caractéristiques suivantes :

- Type « BRIVE » ou similaire, réservoir à dossier en porcelaine ;
- 1 robinet d'arrêt ;
- 1 ensemble à flotteur silencieux ;
- 1 abattant plastique de la série forte de couleur noire ;
  - ✓ 1 boîte à papiers, chromée, type inoxydable ;
  - ✓ 1 ensemble balayette de sol ;
  - ✓ Vis de fixation laiton 06 avec cache tête chromé.

#### **d- Robinet de nettoyage**

Il sera installé le robinet de nettoyage à l'extérieur du bâtiment.

#### **e- Siphon de sol**

Dans les toilettes, il sera installé un siphon de sol de diamètre 63mm.

### **8.5. Evacuation générale**

Toutes les évacuations sont effectuées gravitairement sur les réseaux extérieurs :

Les diamètres minima seront les suivants :

- |                             |       |
|-----------------------------|-------|
| • W.C. et chute eaux vannes | 110mm |
| • Siphons de sol            | 63mm  |

## **8.6. Vannes d'arrêt**

Il sera prévu une vanne d'arrêt installé dans un regard fourni par le présent poste.

## **8.7. Assainissement**

### **a- Limites de prestation assainissement**

Début de la prestation assainissement à 50cm du nu extérieur de la façade et à une profondeur moyenne de 80cm sous le sol fini futur extérieur sauf prescription contraire des plans.

Sujétions de raccordement à un élément en attente. Couverture minimale des collecteurs de 80cm sous le sol fini futur, étant précisée que l'épaisseur de terre végétale dans les espaces verts est de 20cm.

### **b- Regard pour canalisation PVC**

Regard constitué par :

- Un radier en béton de gravillon, dosage 350kg/m<sup>3</sup> épaisseur 10cm ;
- Pose et réglage d'une pièce spéciale, « traversée de regard » ou tuyau avec couverture découpée faces extérieures du tuyau sablées et encollées ou procédé similaire assurant l'adhérence au béton ;
- Façon de cunette de même béton, dessus dressé et lissé ;
- Parois de même béton, coffrage ordinaire épaisseur minimum 15cm ;
- Couverture par tampon fonte, modèle pour trottoir avec barrette de levage, trou d'aération, finition goudronnée, dimension normalisée.

## **RESUME DES TRAVAUX**

### **a- Branchement eau potable**

La canalisation sera en acier galvanisé isolé par bande danse ou en PVC haute pression.

### **b- Réseau de distribution intérieure**

Fourniture et pose de tube en acier galvanisé y compris assemblage par soudo brasure, fixations sur collier, raccords et toutes sujétions sur réseau intérieur de distribution avec partie encastrée dans le sol ou en maçonnerie apparente et constituant l'alimentation des ensembles sanitaires : section 20/27 et autres.

### **c- Vannes d'arrêt**

Fourniture et pose d'arrêt y compris toutes sujétions.

## **CHAPITRE 9 : PEINTURE-VITRERIE**

### **9.1. Peinture**

#### **9.1.1. Documents**

Pour l'ensemble des conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les matériaux à employer et les ouvrages à exécuter, l'Entrepreneur devra se référer aux documents suivants :

- Cahier des charges applicables aux travaux de peinture, établi par le CSTB. Et Normes Françaises ;
- Spécifications prévues par l'Union Nationale des Peintures et Vitriers de France ;
- Spécifications UNPVF ;
- U. Relatifs aux revêtements minces et collés.

#### **9.1.2. Marques et interventions**

Dans un délai de six (6) semaines, toutes les marques proposées devront être présentées pour approbation au Chef de Service du Marché.

Le Contractant prévoira un approvisionnement en temps utile, de façon à ne pas retarder les travaux. Ceux-ci seront effectués en plusieurs interventions selon les besoins.

### 9.1.3. Qualités des matériaux

#### 9.1.3.1. Echantillons

Le Contractant devra faire des applications d'essais par l'Ingénieur du Marché et prévoir l'exécution d'ouvrage témoins, aux fins d'agrément des coloris.

#### 9.1.3.2 Nature et qualité des matériaux

Les matières utilisées seront de première qualité.

Les couleurs seront prises sans aucun mélange toxique ou étranger (sulfate de plomb, sulfate de baryte, craie etc.).

L'Entrepreneur justifiera la provenance de la marque et la qualité des matériaux.

#### 9.1.3.3. Livraison sur chantier

Tous les produits seront livrés sur chantier, sous emballages d'origine, non ouverts et intacts. Le Chef de Service du Marché se réserve le droit d'assister à l'ouverture des emballages et de faire analyser aux frais de l'Entrepreneur, la qualité des matériaux.

#### 9.1.3.4. Teintes des peintures

Les peintures seront d'un ton préalablement choisi par le Chef de Service du Marché. Les teintes fines sont prises au forfait ; leur emploi quelle que soit la couleur, ne pourra donner lieu à aucun supplément.

### 9.2.1. Travaux

#### 9.2.1.1- Reconnaissance des fonds

Les travaux ne seront exécutés que sur subjectiles secs et propres. L'Entrepreneur sera tenu de réceptionner l'état des surfaces qui lui seront donné et prendre ses dispositions pour suivre la qualité des enduits, au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Sans remarque justifiée de sa part, concernant les enduits au ciment, qualité des impressions antirouille, etc. L'Entrepreneur sera censé les avoir acceptés sans réserve.

#### 9.2.1.2- Travaux préparatoires

Tous les travaux préparatoires et ouvrages successifs, tels que égrenage, rebouchage, calfeutrement, masticage à la colle ou au calicot, ponçage, enduit, impressions, etc. sont implicitement compris dans les conditions du marché.

Le rebouchage au droit des têtes de vis, lames de paumelles, équerres, etc. seront très soignés.

Les ponçages seront exécutés, de façon à ne laisser aucun grain sur les enduits aucune décharge ou trace d'outil sur les bois.

Les enduits seront soigneusement poncés.

Les parties métalliques seront protégées à l'antirouille. Néanmoins, le peintre devra vérifier et parfaire cette protection par une couche de pan chromate de zinc ou minimum.

#### 9.2.1.3- Protection

Le peintre devra réaliser la protection des lieux où il effectue ses travaux, par papier, bâches, caches, etc. L'Entrepreneur devra également nettoyer les taches résultant de l'application de ses produits. En aucun cas, il ne devra être appliquée de peinture ou de vernis sur les joints d'étanchéité ou de dilatation.

Il devra également protéger ses ouvrages jusqu'à la réception provisoire.

Les revêtements de sol éventuellement mis en place avant les peintures seront parfaitement protégées.

#### 9.2.1.4. Raccords

Le peintre appelé à exécuter ses travaux en dernier, devra veiller à la perfection de son travail.

## CHAPITRE 10 : V. R. D.

### 10.1. Consistance des travaux V.R.D

Les travaux de voirie comprennent :

- a) Terrassements complémentaires (déblais, remblais) nécessaires à la finition des plateformes de voirie, des fosses septiques et puisards puis évacuation des terres improches et des terres excédentaires aux décharges.
- b) Mise en place des couches de fondations, y compris fourniture des matériaux.
- c) Aménagement d'une voie secondaire.

### 10.2. Assainissement

Les travaux d'assainissement comprennent :

- a) Terrassements nécessaires à l'exécution des tranchées à la pose des canalisations, regards, caniveaux et drainages y compris également blindages et épuisements,
- b) Fournitures et pose des tuyaux,
- c) Remblaiement des tranchées,
- d) Stockage des terres avant leur mise en œuvre ou mise aux décharges des terres excédentaires.

### 10.3. Description des travaux V.R.D.

#### 10.3.1. Evacuation EP

Les descentes des eaux pluviales sont assurées par les canalisations en tuyaux PVC pour écouler les quantités des eaux prévues. Ces eaux s'écoulent vers les caniveaux. L'évacuation des EP à l'extérieur du bâtiment est assurée par une série des caniveaux.

#### 10.3.2. Evacuation EV

L'évacuation des EV est assurée par des systèmes de canalisation en PVC qui écoulent des eaux vers des regards. Ces regards sont raccordés par des collecteurs en PVC qui écoulent des eaux vers la fosse septique.

#### 10.3.3. Fosse septique et puisards

Le dallage des fosses septiques et puisards sera démolie et rebouché y compris remblayage et leur bétonnage pour le raccordement des différentes conduites d'évacuation.

Le traitement des eaux usées se fera dans une fosse septique ouverte avant évacuation vers un puisard.

#### 10.3.4. Clôture existante

Le talus de la clôture existante sera aménagé par revêtement en maçonnerie de moellons de pierres y compris mouvement de terre et traitement pour évacuation des eaux et stabilisation.

**N.B. :** L'Entrepreneur tiendra compte des erreurs ou omissions qui résulteraient de l'exploitation des différents documents constitutifs du marché.

**REPUBLIQUE DU  
CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie**

**REGION DE L'EST**

**DEPARTEMENT DU HAUT-  
NYONG**

**COMMUNE DE  
DOUMAINTANG**

**COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES**



*Ensemble pour un Doumaintang Emergent.*

**REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace—Work—Fatherland**

**EAST REGION**

**UPPER-NYONG DIVISION**

**DOUMAINTANG COUNCIL**

**INTERNAL TENDER BOARD  
COMMITTEE**

**PIECE N° 6**

**CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

**(pour lot unique)**

### TITRE III : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

#### CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (LOT 1) CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE.

N°	Désignations	Unité	Prix Unitaire	
			En chiffre	En lettre
	<p><b>Lot N° 1: Travaux préliminaires-Terrassements</b>  Le lot N°1 rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1,1 : Installation de chantier;</li> <li>1,2 : Fouilles en puits ;</li> <li>1,3 : Fouilles en rigole ;</li> <li>1,4 : Fouilles en rigole.</li> </ul>			
1,1	<p><b>Installation de chantier</b>  Ce prix forfaitaire est valable pour toute la durée du chantier, y compris en cas de retard, s'il y a lieu.  Il rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frais de mise en place des installations, l'aménagement d'une base vie pour le personnel de l'Entreprise et la location ou acquisition des terrains, s'ils ne sont pas mis à la disposition de l'Entreprise par l'Administration.</li> <li>- Les frais d'installation de tous les matériels nécessaires à l'exécution des travaux, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> <li>o L'installation des équipements pour les bétons (atelier de coffrage, ateliers de ferraillage, bétonnière, vibrer, véhicule de liaison, groupe électrogène) ;</li> <li>o La construction d'une baraque de chantier de 6mx3,5m de hauteur 3m ;</li> <li>o Le déplacement total ou partiel de ces installations au cours du chantier y compris les transferts.</li> </ul> </li> </ul> <p>Après constat par l'Ingénieur du Marché, 70 % du forfait sera payé au cocontractant pour couvrir ces frais, à la phase d'Installation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frais de repliement du chantier, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le démontage et l'enlèvement ou la suppression de toutes les installations fixes appartenant à l'Entreprise;</li> <li>o Le démontage et le repliement des ateliers de fabrication ;</li> </ul> </li> </ul>	FF		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le repliement de tout le personnel et le matériel amenés de la base vie ou du chantier.</li> </ul> <p>Après le constat de l'Ingénieur du Marché du repliement du chantier, 30 % du forfait de l'installation du chantier sera payé au cocontractant pour couvrir ces frais.</p>		
1,2	<p><b>Fouilles en rigoles</b> Ce prix rémunère au mètre cube (<math>m^3</math>), les travaux de fouilles manuelles ou à la tractopelle avec finitions manuelles des longrines et des murs de soutènement, mesuré par métré contradictoires.</p>	$m^3$	
1,3	<p><b>Fouilles en puits</b> Ce prix rémunère au mètre cube (<math>m^3</math>), les travaux de fouilles manuelles ou à la tractopelle avec finitions manuelles des longrines et des murs de soutènement, mesuré par métré contradictoires.</p>	$m^3$	
1,4	<p><b>Remblai compacté sous dallage</b> Ce prix rémunère au mètre cube (<math>m^3</math>), mesuré par métré contradictoire, les travaux de remblai au compacteur ou à la dame sauteuse sous dallage. Il comprend le transport des matériaux d'apport, sa sélection afin de respecter les caractéristiques du CCTP.</p>	$m^3$	
	<p><b>Lot N° 2: Fondations</b> Le lot N°2 rémunère :</p> <p>2,1 : béton de propreté dosé à 150 kg/<math>m^3</math> et 5 cm d'épaisseur      2,2 : béton armé dosée à 350kg/<math>m^3</math> pour semelles, amorce de poteaux et longrines      2,3 : agglos bourrées de 20x20x40 pour sous bassement      2,4 : Béton armé dosé à 300 kg/<math>m^3</math>pour dallage du sol épaisseur 8 cm y compris chape incorporée de 2 cm</p>		
2,1	<p><b>Béton de propreté dosé à 150 kg /<math>m^3</math></b> Ce prix rémunère au mètre cube (<math>m^3</math>) le béton de propreté dosé à 150 kg/<math>m^3</math> conformément au CCTP. Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de gravier selon le CCTP ;</li> <li>- la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ;</li> <li>- la fourniture d'eau de gâchage ;</li> <li>- la mise en œuvre d'une couche de 5 cm d'épaisseur ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.</p>	$m^3$	
2,2	<p><b>Béton armé dosé a 350 kg/<math>m^3</math> pour semelles, amorces poteaux et longrines</b> ce prix rémunère au mètre cube (<math>m^3</math>) le béton dosé à 350 kg/<math>m^3</math> conformément au CCTP. Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de gravier selon le CCTP ;</li> </ul>	$m^3$	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ;</li> <li>- la fourniture d'eau de gâchage ;</li> <li>- la fourniture et le façonnage des fers à béton ;</li> <li>- la mise en œuvre</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire</p>		
2,3	<p><b>Agglos pleins de 20x20x40 cm</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>) la fourniture et la pose d'agglos bourrées en fondations conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des agglos de 20x20x40 selon le CCTP ;</li> <li>- la fourniture du béton de bourrage dosé à 150 kg/<math>m^3</math> ;</li> <li>- la fourniture du mortier de pose dosé à 300 kg/<math>m^3</math> ;</li> <li>- la fourniture d'eau de gâchage ;</li> <li>- la mise en œuvre</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>	$m^2$	
2,4	<p>Béton dosé à 300 kg/<math>m^3</math> pour dallage du sol ép. 8 cm y compris chape incorporée de 4 cm</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>) l'exécution du dallage avec chape incorporée, conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de gravier selon le CCTP ;</li> <li>- la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ;</li> <li>- la fourniture d'eau de gâchage ;</li> <li>- la mise en œuvre</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>	$m^3$	
	<p><b>Lot N° 3 : Maçonnerie et béton armé en élévation</b></p> <p>Le lot 400 rémunère :</p> <p>3,1 : Béton armé dosé à 350 kg/<math>m^3</math> pour poteaux, appuis de fenêtres, linteaux et chaînage;</p> <p>3,2 : Parpaings en agglos creux de 10x20x40 pour les murs.</p>		
3,1	<p><b>Béton armé dosé à 350 kg/<math>m^3</math> pour poteaux, linteaux, poutres et chaînage</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (<math>m^3</math>) le béton dosé à 350 kg/<math>m^3</math> conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de gravier selon le CCTP ;</li> <li>- la fourniture de sable et de ciment selon le CCTP ;</li> </ul>	$m^3$	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture d'eau de gâchage ;</li> <li>- la fourniture et le façonnage des fers à béton ;</li> <li>- la mise en œuvre</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire.<sup>3</sup></p>		
3,2	<p><b>Parpaings en agglos creux de 15x20x40 pour les murs</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>) la fourniture et la pose des parpaings creux conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des parpaings creux selon le CCTP ;</li> <li>- la fourniture du mortier de pose dosé à 400 kg/<math>m^3</math> ;</li> <li>- la mise en œuvre ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>	$m^2$	
	<p><b>Lot N° 4 : Enduits, Chapes et divers</b></p> <p>Le lot n°4 rémunère :</p> <p>4,1 : Enduits sur murs extérieurs dosé 400 kg/<math>m^3</math>;</p> <p>4,2: Enduits sur murs intérieurs dosé 400 kg/<math>m^3</math></p>		
4,1	<p><b>Enduits sur murs t extérieurs dosé à 400kg/<math>m^3</math></b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>) les enduits conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du sable et du ciment selon le CCTP ;</li> <li>- la fourniture d'eau de gâchage selon le CCTP ;</li> <li>- la mise en œuvre d'une couche de 1,5 cm d'épaisseur ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire</p>	$m^2$	
4,2	<p><b>Enduits sur murs intérieurs dosé à 400kg/<math>m^3</math></b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>) les enduits conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du sable et du ciment selon le CCTP ;</li> <li>- la fourniture d'eau de gâchage selon le CCTP ;</li> <li>- la mise en œuvre d'une couche de 1,5 cm d'épaisseur ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire</p>	$m^2$	
	<p><b>Lot N° 5 : Plafonds</b></p> <p>Le lot n°5 rémunère :</p> <p>5,1 : Plafonds en contre paquet;</p> <p>5,2: Plafond en tôle plane striée ;</p>		

	5,3: Couvre joint pour contour extérieur des pièces ;			
5,1	<p><b>plafond en contreplaqué de 4 mm y compris bois de solivage de 4x8 cm</b>            Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de faux plafond en contreplaqué conformément au CCTP.            Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture selon le CCTP;</li> <li>- le solivage en bois dur de 4X8cm en trame de 60x120 ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- le façonnage en panneaux de 60x120 et la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>	$m^2$		
5,2	<p><b>plafond en tôle plane striée y compris bois de solivage de 4x8 cm</b>            Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de la tôle plane striée conformément au CCTP.            Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture selon le CCTP;</li> <li>- le solivage en bois dur de 4X8cm en trame de 60x120 ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- le façonnage et la pose de la tôle plane striée ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>	$m^2$		
5,3	<p><b>Couvre-joint pour contour extérieur des pièces</b>            Ce prix rémunère au mètre au forfait (FF), la fourniture et la pose des couvres joints de 3x2 cm pour contours extérieurs des pièces, conformément aux plans et au CCTP.            Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture selon le CCTP;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- et la pose des couvres joints ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au forfait, mesuré par métré contradictoire</p>	FF		
	<p><b>Lot N° 6 : Revêtement scellés</b>            Le lot n°6 rémunère :            5,1 : Carreaux grès cérame 30x30;            5,2: Carreaux grès cérame 5x5;            5,3: Carreaux en faïence pour mur cuisine;            5,4: Carreaux en faïence pour mur toilettes ;</p>			

	<p>Carreaux Grès cérame au sol 30 x 30 y compris toutes sujétions de plinthe et de chape (Véranda, Salon, Chambres et cuisine)</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), la fourniture et le pose des carreaux grès cérames de 30x30 pour sols Véranda, salon, Chambres et cuisine conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des carreaux grès cérames de 30x30 ;</li> <li>- la fourniture de ciment colle de pose ;</li> <li>- Le matériel de pose ;</li> <li>- La pose ;</li> <li>- Toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>		
6,1	<p>Carreaux Grès cérame au sol toilettes 5 x 5 y compris toutes sujétions de plinthe et de chape</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), la fourniture et le pose des carreaux grès cérames de 5x5 pour sols toilettes conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des carreaux grès cérames de 5x5 ;</li> <li>- la fourniture de ciment colle de pose ;</li> <li>- Le matériel de pose ;</li> <li>- La pose ;</li> <li>- Toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>	$m^2$	
6,2	<p>Faïence pour mur toilettes et cuisine hauteur totale 1,80 m</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), la fourniture et le pose des carreaux faïence pour murs toilettes conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des carreaux faïences ;</li> <li>- la fourniture de ciment colle de pose ;</li> <li>- Le matériel de pose ;</li> <li>- La pose ;</li> <li>- Toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>	$m^2$	
6,3	<p>Faïence pour mur de cuisine hauteur totale du mur</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), la fourniture et le pose des carreaux faïence pour murs cuisine conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des carreaux faïences ;</li> <li>- la fourniture de ciment colle de pose ;</li> <li>- Le matériel de pose ;</li> </ul>	$m^2$	
6,4		$m^2$	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La pose ;</li> <li>- Toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>		
	<p><b>Lot N° 7: Charpente - Couverture</b></p> <p>Le lot 500 rémunère :</p> <p>7.1 : Fermes en bastings de 3x15 cm doublés et traités      7.2 : Pannes en chevrons bois dur de 8x8cm traités      7,3 : Planche de rive      7,4 : Tôle de rive ;      7,5 : Tôle faîtière crantée de 50 cm de large ;      7,6 : Couverture en tôle bac pré laquée 6/10<sup>e</sup></p>		
7,1	<p><b>Fermes en bastings de 3x15 cm doublés et traités</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (<math>m^3</math>), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et le façonnage des fermes en bois massif conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de bois suivant le CCTP ;</li> <li>- le débit ;</li> <li>- le traitement du bois ;</li> <li>- le façonnage et la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire</p>	$m^3$	
7,2	<p><b>Pannes en chevrons bois dur de 8x8cm traités</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (<math>m^3</math>), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des pannes en chevrons de 8x8 cm conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des pannes suivant le CCTP ;</li> <li>- le débit ;</li> <li>- le traitement des pannes ;</li> <li>- le façonnage et la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre cube, mesuré par métré contradictoire</p>	$m^3$	
7,3	<p><b>Planche de rive</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire (ml), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de la planche de rive 28x2.5 cm, conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de la planche de rive ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre linéaire, mesuré par métré contradictoire.</p>	ml	
7,4	<b>Tôle de rive</b>	ml	

	<p>Ce prix rémunère au mètre linéaire (ml), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de la tôle de rive conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préparation du solivage en bois de 4x8 cm ;</li> <li>- la fourniture de la tôle de rive en tôle bac 5/10è ;</li> <li>- le façonnage et la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre linéaire, mesuré par métré contradictoire.</p>		
7,5	<p><b>Tôle faîtière crantée de 50 cm de large</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire (ml), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de la tôle faîtière crantée de 50 cm de large, conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de la tôle faîtière crantée de 50 cm de large ;</li> <li>- le débit ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre linéaire, mesuré par métré contradictoire.</p>	ml	
7,6	<p><b>Couverture en tôle bac pré laquée épaisseur 6/10<sup>e</sup></b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m<sup>2</sup>), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des tôles bac /10è conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de la tôle bac pré laquée 6/10è ;</li> <li>- le débit ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose (tire fonds, cavaliers, rondelles feutres) ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>	m <sup>2</sup>	
	<p><b>Lot N° 8: Menuiserie bois</b></p> <p>Ce lot N° 8 rémunère :</p> <p>8,1 : Portes complète en panneau de 0.9x220cm;      8,2 : Portes complète en panneau de 0.8x220cm;      8,3 : Portes isoplane complète de 0.7x220cm;      8,4 : Placards de 0.60 x 1.40 en Cp ep 10 cm.</p>		
8,1	<p><b>Porte complète en panneaux 90x220 : PP1 (pour entrées principale)</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des portes complètes en panneaux 90 x 220 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du bois ;</li> <li>- le façonnage des panneaux en bois ;</li> </ul>	U	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'assemblage ;</li> <li>- la fixation d'une serrure à vachette canon munie de poignet ;</li> <li>- l'application d'une première couche de fond dur ;</li> <li>- le ponçage ;</li> <li>- l'application d'une deuxième couche de fond dur ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.</p>		
8,2	<p><b>Porte complète en panneaux 80x220 : PP2 (cuisine et chambres)</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des portes complètes en panneaux 80 x 220 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du bois ;</li> <li>- le façonnage des panneaux en bois ;</li> <li>- l'assemblage ;</li> <li>- la fixation d'une serrure à vachette canon munie de poignet ;</li> <li>- l'application d'une première couche de fond dur ;</li> <li>- le ponçage ;</li> <li>- l'application d'une deuxième couche de fond dur ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.</p>	U	
8,3	<p><b>Porte isoplane complète 70x220 : PP3 (toilettes)</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des portes isoplanes complètes 70 x 220 conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du bois ;</li> <li>- le façonnage des panneaux en bois ;</li> <li>- l'assemblage ;</li> <li>- la fixation d'une serrure à vachette canon munie de poignet ;</li> <li>- l'application d'une première couche de fond dur ;</li> <li>- le ponçage ;</li> <li>- l'application d'une deuxième couche de fond dur ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul>	U	

	Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.		
8,4	<p><b>Placards de 0,6x140 en CP ép. 0,10 y compris étagères</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des Placards de 0,6x140 en CP ép. 0,10 y compris étagères conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture selon le CCTP;</li> <li>- le débit ;</li> <li>- le façonnage et la pose;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.</p>	U	
9,1	<p><b>Lot N° 9: Menuiserie Métallique</b></p> <p>Ce lot N° 8 rémunère :</p> <p>9,1 : FP de fenêtre avec cadre en bois, grille antivol et lame Naco y compris châssis (200x120);</p> <p>9,2 : FP de fenêtre avec cadre en bois, grille antivol et lame Naco y compris châssis (120x120);</p> <p>9,3 : FP de fenêtre avec cadre en bois, grille antivol et lame Naco y compris châssis (60x60);</p>		
9,2	<p><b>Fourniture et pose de fenêtre avec cadre en bois, Grille antivol et lame Naco y compris châssis (200 x 120)</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des fenêtres avec cadre en bois, Grille antivol et lame Naco y compris châssis (200 x 120) conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des cadres en bois et accessoires ;</li> <li>- la fourniture des grilles antivol ;</li> <li>- la fourniture lames Naco y compris chassis ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.</p>	U	
9,2	<p><b>Fourniture et pose de fenêtre avec cadre en bois, Grille antivol et lame Naco y compris châssis (120 x 120)</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des fenêtres avec cadre en bois, Grille antivol et lame Naco y compris châssis (120 x 120) conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des cadres en bois et accessoires ;</li> <li>- la fourniture des grilles antivol ;</li> </ul>	m <sup>2</sup>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture lames aluminium y compris chassis ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.</p>		
9,3	<p><b>Fourniture et pose de fenêtre avec cadre en bois, Grille antivol et lame aluminium y compris châssis (60 x60)</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des fenêtres avec cadre en bois, Grille antivol et lame aluminium y compris châssis (60 x 60) conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des cadres en bois et accessoires ;</li> <li>- la fourniture des grilles antivol ;</li> <li>- la fourniture lames aluminium y compris chassis ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.</p>	U	
	<p><b>Lot N° 10: Peinture</b></p> <p>Ce lot N°10 rémunère :</p> <p>10,1 : Peinture bicouche type PANTEX 800 sur murs intérieurs et plafonds ;</p> <p>10,2 : Peinture bicouche type PANTEX 1300 sur murs extérieurs ;</p> <p>10,3 : Peinture à huile émail A sur plinthes et sur menuiseries métalliques ;</p>		
10,1	<p><b>Peinture sur murs intérieurs deux couches type PANTEX 800</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), la pose de la peinture sur les murs intérieurs conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exécution d'une couche d'impression suivant le CCTP ;</li> <li>- l'exécution d'une couche de finition en peinture acrylique suivant le CCTP ;</li> <li>- le matériel de mise en œuvre ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré (<math>m^2</math>), mesuré par métré contradictoire.</p>	$m^2$	
10,2	<p><b>Peinture sur murs extérieurs deux couches type PANTEX 1300</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), la pose de la peinture sur les murs extérieurs conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p>	$m^2$	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exécution d'une couche d'impression suivant le CCTP ;</li> <li>- l'exécution d'une couche de finition en peinture acrylique suivant le CCTP ;</li> <li>- le matériel de mise en œuvre ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré (<math>m^2</math>), mesuré par méttré contradictoire.</p>		
10,3	<p><b>Peinture à huile sur menuiseries bois</b></p> <p><b>Peinture à huile émail A sur menuiserie bois</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), la pose de la peinture à huile sur menuiserie bois conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exécution d'une couche d'impression suivant le CCTP ;</li> <li>- l'exécution d'une couche de finition en peinture acrylique suivant le CCTP ;</li> <li>- le matériel de mise en œuvre ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré (<math>m^2</math>), mesuré par méttré contradictoire.</p>	$m^2$	
10,4	<p><b>Peinture à huile émail A sur sous bassement et menuiserie métallique</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), la pose de la peinture à huile sur sous bassement et menuiserie métalliques conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exécution d'une couche d'impression suivant le CCTP ;</li> <li>- l'exécution d'une couche de finition en peinture acrylique suivant le CCTP ;</li> <li>- le matériel de mise en œuvre ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré (<math>m^2</math>), mesuré par méttré contradictoire.</p>	$m^2$	
10,5	<p><b>Peinture sur plafond couches type PANTEX 800</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (<math>m^2</math>), la pose de la peinture sur plafond conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exécution d'une couche d'impression suivant le CCTP ;</li> <li>- l'exécution d'une couche de finition en peinture acrylique suivant le CCTP ;</li> <li>- le matériel de mise en œuvre ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré (<math>m^2</math>), mesuré par méttré contradictoire.</p>	$m^2$	
	<p><b>Lot N° 11: Electricité</b></p> <p>Ce lot N° 11 rémunère :</p> <p>11, 1,1: FP Câble de terre et toutes sujétion de mise en terre;</p>		

	<p>11, 1,2: FP Piquet de terre et toutes sujétions de mise en terre;</p> <p>11, 2,1: FP des coffrets et tableaux;</p> <p>11, 2,2: FP Piquet de terre et toutes sujétions de mise en terre;</p> <p>11, 3,1: FP interrupteurs et prises de courants 2P+T 16A ;</p> <p>11, 4,1: FP applique sanitaires 2P+T+ Inter LEGRAND;</p> <p>11, 4,2: FP réglettes de 120;</p> <p>11, 4,3: FP réglettes de 60;</p> <p>11, 4,4: FP Hublot rond étanche;</p> <p>11, 4,5: FP Gaine anneau Ø20 ;</p> <p>11, 4,6: FP des Fil TH2, 5mm<sup>2</sup></p>		
<b>11,1</b>	<b>Circuit de terre - mise à la terre</b>		
11, 1,1	<p><b>Fourniture et pose câble de terre et toutes sujétions de mise en terre</b></p> <p>Ce prix rémunère par mètre linéaire (ml), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de câble, piquet de terre, fusible, coupe circuit, téléphone TV conformément au CCTP, et sur la base des plans et notes de calculs approuvés par l'Ingénieur du Marché.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de câble suivant le CCTP ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions de mise en terre.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique par mètre linéaire (ml), mesuré par métré contradictoire.</p>	Ml	
11, 1,2	<p><b>piquet de terre</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'ensemble (Ens), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose du piquet de terre conformément au CCTP, et sur la base des plans et notes de calculs approuvés par l'Ingénieur du Marché.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture de câble suivant le CCTP ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions de mise en terre.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'ensemble, mesuré par métré contradictoire.</p>	Ens	
11,2	<b>Coffrets et tableaux</b>		
11, 2,1	<p><b>Coffrets et tableaux</b></p> <p>Ce prix rémunère au forfait (FF), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des coffrets et tableaux conformément au CCTP, et sur la base des plans approuvés par l'Ingénieur.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des coffrets et tableaux suivant le CCTP ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul>	FF	

	Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.			
11,3	Distribution - Alimentation - Eclairage - Prises - Equipements  Prises de courant 2P+T 16A et interrupteurs Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des interrupteurs et prises de courants 2P+T 16A conformément au CCTP, et sur la base des plans approuvés par l'Ingénieur. Il comprend notamment : - la fourniture des interrupteurs et prises suivant le CCTP ; - la pose ; - toutes sujétions.			
11, 3,1	Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.	U		
<b>11,4</b>	<b>Lustrerie et filerie</b>  Applique sanitaire 2P+T+ Inter LEGRAND y compris fourretage et câblage Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des applique sanitaires 2P+T+ Inter LEGRAND y compris fourretage conformément au CCTP, et sur la base des plans approuvés par l'Ingénieur. Il comprend notamment : - la fourniture des applique sanitaires 2P+T+ Inter LEGRAND suivant le CCTP ; - la pose ; - toutes sujétions.			
11, 4,1	Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.	U		
	Réglettes de 120 Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des réglettes de 120 conformément au CCTP, et sur la base des plans approuvés par l'Ingénieur. Il comprend notamment : - la fourniture des interrupteurs et prises suivant le CCTP ; - la pose ; - toutes sujétions.			
11, 4,2	Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.	U		
	Réglettes de 60 Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des réglettes de 60 conformément au CCTP, et sur la base des plans approuvés par l'Ingénieur. Il comprend notamment : - la fourniture des interrupteurs et prises suivant le CCTP ; - la pose ;			
11, 4,3		U		

	<p>- toutes sujétions.</p> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.</p>		
11, 4,4	<p>Hublot rond étanche</p> <p>Ce prix rémunère à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des hublots ronds étanches conformément au CCTP, et sur la base des plans approuvés par l'Ingénieur.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des interrupteurs et prises suivant le CCTP ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.</p>	U	
11, 4,5	<p>Gaine annelet Ø20 pour canalisations horizontales et verticales</p> <p>Ce prix rémunère au rouleau posé (Rouleau), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des Gaine annelet Ø20 pour canalisations horizontales et verticales conformément au CCTP, et sur la base des plans et notes de calculs approuvés par l'Ingénieur du Marché.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exécution des saignées conformément aux plans d'électricité ;</li> <li>- la fourniture des Gaine annelet Ø20 suivant le CCTP ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- les raccords sur les saignées ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au rouleau de tubes posé, mesuré par métré contradictoire.</p>	R	
11, 4,6	<p>Fil TH2, 5mm<sup>2</sup> pour toutes les installations (prises et lampes)</p> <p>Ce prix rémunère au rouleau posé (Rouleau), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des Fils TH2, 5mm<sup>2</sup> conformément au CCTP, et sur la base des plans et notes de calculs approuvés par l'Ingénieur du Marché.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exécution des saignées conformément aux plans d'électricité ;</li> <li>- la fourniture des Fil TH2, 5mm<sup>2</sup> suivant le CCTP ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- les raccords sur les saignées ;</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au rouleau de tubes posé, mesuré par métré contradictoire.</p>	R	
	<p><b>Lot N° 12: Fluides</b></p> <p>Ce lot N° 12 rémunère :</p> <p>12, 1,1: Réseau d'évacuation EU/EV</p>		

	12, 1,2: Réseau enterré; 12, 2,1: Evier; 12, 2,2: Lavabo blanc; 12, 2,3: Cuvette de WC ; 12, 2,4: Colonne de douche ; 12, 2,5: Porte serviette; 12, 2,6: Porte papier hygiénique; 12, 2,7: Glace de lavabo; 12, 3,1 : Fosse septique 15 usagers ; 12, 3,2 : Puisard 15 usagers.		
<b>12,1</b>	<b>Plomberie sanitaire</b>		
12, 1,1	<p>Réseau d'évacuation EU/EV Ce prix rémunère au forfait (ff), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de canalisations EU et EV conformément au CCTP</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des tuyaux en PVC 100 ;</li> <li>- la fourniture des tuyaux en PVC 63 ;</li> <li>- la fourniture des coudes, tés, raccords, colliers et autres accessoires de pose ;</li> <li>- l'exécution des fouilles, le cas échéant et des saignées ;</li> <li>- la pose et l'assemblage des tuyaux ;</li> <li>- toutes sujétions de raccordement ;</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au forfait (ff), mesuré par métré contradictoire.</p>	Ens.	
12, 1,2	<p>Réseau enterré Ce prix rémunère au forfait (ff), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de canalisations pour alimentation en eau conformément au CCTP</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des tuyaux;</li> <li>- la fourniture des coudes, tés, raccords, colliers et autres accessoires de pose ;</li> <li>- l'exécution des fouilles, le cas échéant et des saignées ;</li> <li>- la pose et l'assemblage des tuyaux ;</li> <li>- toutes sujétions de raccordement ;</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au forfait (ff), mesuré par métré contradictoire.</p>	Ens.	
<b>12,2</b>	<b>Appareils sanitaires</b>		
12, 2,1	<p>Evier Ce prix rémunère l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des eviers conformément au CCTP</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des eviers ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- la pose ;</li> </ul>	U	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toute sujexion.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire.</p>		
12, 2,2	<p>Lavabo blanc</p> <p>Ce prix rémunère l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des lavabos blancs conformément au CCTP</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des lavabos blancs ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- Toute sujexion.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire.</p>	U	
12, 2,3	<p>Cuvette W.C.</p> <p>Ce prix rémunère l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des WC conformément au CCTP</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des WC ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- Toute sujexion.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire.</p>	U	
12, 2,4	<p>Colonne de douche</p> <p>Ce prix rémunère l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des colonnes de douche conformément au CCTP</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des colonnes de douche ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- Toute sujexion.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire.</p>	U	
12, 2,5	<p>Porte serviette</p> <p>Ce prix rémunère l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des portes serviettes conformément au CCTP</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des des portes serviettes ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- Toute sujexion.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire.</p>	U	
12, 2,6	Porte papier hygiénique	U	

	<p>Ce prix rémunère l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose du porte papier hygiénique conformément au CCTP</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des portes papiers hygiéniques ;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- Toute sujexion.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire.</p>		
12, 2,7	<p>Glace lavabo</p> <p>Ce prix rémunère l'unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des glaces lavabo conformément au CCTP</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture glaces lavabo;</li> <li>- la fourniture des accessoires de pose ;</li> <li>- la pose ;</li> <li>- Toute sujexion.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité (U), mesuré par métré contradictoire.</p>	U	
12,3	<b>Assainissement</b>		
	<p>Fosse septique pour 15 usagers y compris canalisations et regard de raccordement</p> <p>Ce prix rémunère l'unité mesuré par métré contradictoire, la fosse septique de 15 usagers y compris puisard et regard de visite, conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exécution d'une fouille pour fosse septique de 15 usagers;</li> <li>- L'exécution de la maçonnerie en parpaings bourrés de 15x20x40 pour compartimentage de la fosse septique ;</li> <li>- L'exécution d'un dallage au fond et d'un enduit étanche sur les maçonneries de la fosse ;</li> <li>- L'exécution des dalles de couvertures d'épaisseur 4cm sur chaque compartiment en béton armé dosé à 350kg/m<sup>3</sup> y compris regards de visite ;</li> <li>- L'exécution d'une dalle de couverture en béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> d'épaisseur 4 cm sur le puisard y compris regard de visite</li> <li>- Toute sujexion.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.</p>		
12, 3,1	Puisard pour 15 usagers y compris canalisations et regard de raccordement	U	
12, 3,2		U	

	<p>Ce prix rémunère l'unité mesuré par métré contradictoire, le puisard pour 15 usagers y compris regard de visite, conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exécution d'une fouille pour puisard de diamètre 90cm et de profondeur 6m y compris regard de de visite ;</li> <li>- L'exécution des maçonneries en parpaings bourrés de 15x20x40 sur trois assises sur extrémités supérieur du puisard y compris regard de de visite ;</li> <li>- Toute sujexion.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire.</p>		
	<p><b>Lot N° 13: VRD</b></p> <p>Ce lot N° 13 rémunère :</p> <p>13, 1: Dallage en béton d'épaisseur 8 cm des alentours dosé 300 kg/m<sup>3</sup></p> <p>13, 2 : Caniveaux en parpaings bourrés de dimensions 40cmx20cm avec ceinture en béton armé de 15x10 cm dosé à 350kg/m<sup>3</sup>;</p>		
13, 1	<p><b>Dallage en béton d'épaisseur 8 cm des alentours dosé à 300kg/m<sup>3</sup></b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m<sup>2</sup>), les travaux de dallage d'autour en béton conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du gravier, sable et ciment suivant le CCTP ;</li> <li>- La mise en œuvre du béton et le coulage in situ ;</li> <li>- toutes sujetions.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique au mètre carré (m<sup>2</sup>), mesuré par métré contradictoire.</p>	m <sup>2</sup>	
13, 2	<p><b>Caniveaux en parpaings bourrés de dimensions 40cmx20cm avec ceinture en béton armé de 15x10 cm dosé à 350kg/m<sup>3</sup></b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire (ml), les travaux de construction Caniveaux en parpaings bourrés de dimensions 40cmx20cm avec ceinture en béton armé de 15x10 cm dosé à 350kg/m conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du gravier, du sable et du ciment suivant le CCTP ;</li> <li>- la fourniture des aciers en HA8 pour des cadres espacés de 40cm et des aciers HA6 pour les aciers de construction ;</li> <li>- le façonnage des cadres en aciers HA8 ;</li> <li>- le façonnage du ferrailage des caniveaux ;</li> <li>- les réglages topographiques en vue du coffrage des caniveaux d'épaisseur de parois de 12 cm ;</li> </ul>	ml	